

BULLETIN

DU

COMICE AGRICOLE CENTRAL

DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

ANNÉE 1890. — JANVIER.

Liste des Membres du Comice

AU 1^{er} JANVIER 1890.

- 1 ADMINISTRATEUR DU JOURNAL *Agriculture pratique*, r. Jacob, 26, Paris.
- 2 AIRIAU (Joseph), vétérinaire à Saint-Etienne-de-Corcoué.
- 3 AMIAUD (Jules), négociant à Rezé.
- 4 AMIAUD, propriétaire aux Sorinières.
- 5 ANDOUARD (O. A.), direct. de la Station agronomique à l'Ecole de méd.
- 6 ARNAULT (P.), professeur départ. d'agriculture, r. Contrescarpe, 5.
- 7 ARNAUD (Baptiste), propriétaire à Maisdon.
- 8 ARNOUS-RIVIÈRE (Léonce) ✱, propriétaire, rue de Strasbourg, 32.
- 9 ATTIMONT (Aristide), docteur-médecin, rue d'Orléans, 11.
- 10 AUBIN (Auguste), à Vallet.
- 11 AUBRUN, régisseur, château de Saint-Mars-la-Jaille.
- 12 AUBRY (F.), architecte, rue de la Fosse, 2.
- 13 AUPINEL (A.), clerc de notaire à Vallet.
- 14 AUTFRAY (Jacques), propriétaire, rue Thiers, 3.

- 15 AVENIEZ, avocat, quai Turenne, 8.
 16 AVRIL, propriétaire à la Roche (Saint-Même).
 17 AVROUIN, propriétaire à la Couronnerie (Carquefou).
- 18 BABONNEAU, propriétaire à Mouzillon.
 19 BARMON (DE) (Henri), propriétaire à la Touche-St-Joseph (Fégréac).
 20 BARTHÉLEMY (D.), docteur-médecin, boulevard Delorme, 17.
 21 BASCHER ✱, maire de Bouguenais, impasse Saint-Laurent.
 22 BATARD (F.), notaire à Campbon.
 23 BAUDINIÈRE (DE) (Constant), château de Beaubois (Pontchâteau).
 24 BELLEVUE (V^{le} DE) (X.), propriétaire au Moulin-Roul, en Soudan.
 25 BERNEAUDEAUX, docteur-médecin, rue Kervégan.
 26 BERTIN (Auguste), quai Turenne, 7.
 27 BERTRAND-GESLIN ✱, propriétaire à Vue.
 28 BERTREUX (A.), vétérinaire au Pellerin.
 29 BENOIST (Jules), maire du Pouliguen.
 30 BENOIST (René), rue des Vieilles-Douves, 5.
 31 BEUCHET (Al.), propriétaire, quai de Richebourg, 15.
 32 BEUCHET (H.), propriétaire, quai Duquesne, 9.
 33 BICHON (Julien), propriétaire à Chéméré.
 34 BILIAIS (DE LA) (H.), conseiller général, maire de Machecoul.
 35 BILIAIS (DE LA) (L.), propriétaire à Saint-Etienne-de-Mont-Luc.
 36 BINET-DELAUNAY, maire de St-Julien-de-Concelles, rue du Moulin.
 37 BIRÉ (DE) (Henri), propriétaire à Saint-Même.
 38 BLANCHARD (Al.), propriétaire, rue Bertrand-Geslin, 4.
 39 BLANCHARD (Ferdé), rue Dugommier, 7.
 40 BLANCHET, docteur-médecin, rue du Calvaire, 3.
 41 BLONDEL, négociant, place Petite-Hollande, 1.
 42 BODIN (Omer), propriétaire à la Gabardière, en Rezé.
 43 BOISGUÉHÉNEUC (DU), propriétaire à Basse-Goulaine.
 44 BOISSEAU (François), rue des Bons-Français.
 45 BOIZIAN (Stanislas), horloger à Vertou.
 46 BONNIGAL (Louis), conseiller d'arrondissement à Vertou.
 47 BOQUIEN (Ernest), industriel à la Basse-Indre.
 48 BOQUIEN (V.) ✱ (O. A.), conseiller général, rue Cambronne, 13.
 49 BORD (Gustave), propriétaire, rue Mercœur, 20.
 50 BOUANCHAUD, conseiller général, maire de Mouzillon.
 51 BOUBÉE (Eugène), place Petite-Hollande, 3.
 52 BOUBÉE (Joseph), propriétaire, rue Bonne-Louise, 7.
 53 BOUCHAUD (A.), propriétaire, quai Turenne, 11 bis.
 54 BOUCHER D'ARGIS, conseiller général, maire de Carquefou.
 55 BOURDIN (Gustave), maire de Bourgneuf.
 56 BOURMALO (Joseph), propriétaire à Savenay.
 57 BOURMONT (C^{te} DE), à Bourmont, près Candé (Maine-et-Loire).
 58 BOURNIGAL, à la Croix-Rouge (Bouguenais).
 59 BOUSCASSE, professeur à l'école de Grand-Jouan.
 60 BOUSQUET, propriétaire, rue Copernic.
 61 BOUTET (Jules), propriétaire, rue Mercœur, 3.

- 62 BOUVAIS-FLON, fabricant de conserves, Ville-en-Bois.
 63 BOUX DE CASSON, propriétaire, rue des Minimes, 5.
 64 BOYER, propriétaire, maire de Saint-Père-en-Retz.
 65 BRARD (Georges), propriétaire, rue Gresset.
 66 BRÈGEOT (DE) (E.), propriétaire à Guérande.
 67 BRETAUD (Honoré), greffier de paix à Machecoul.
 68 BRIAU, propriétaire au château de la Madeleine, à Varades.
 69 BRIN (Léon), à Beausoleil (Barbechat).
 70 BRINDEAU, maire de Legé.
 71 BRISSEAU, négociant, poste de Vannes.
 72 BRIDEL (Emile), négociant à Moisdon-la-Rivière.
 73 BRONKHORST (Gabriel), rue de la Chalotais.
 74 BROUSSE (DE LA) (Alfred), place Delorme.
 75 BROUSSE (DE LA) (Alphonse), rue Cambronne, 2.
 76 BROUSSE (DE LA) (Gustave), propriétaire, place Saint-Pierre.
 77 BROUSSE (DE LA) (Léonce), rue Newton.
 78 BROUSSE (DE LA) (Louis), maire d'Orvault, place de la Monnaie.
 79 BRUC (Cte DE MALESTROIT DE), château de la Noë (Vallet).
 80 BRUGIÈRE (Aug.), négociant, prairie au Due.
 81 BUFFET (Jules), ingénieur, rue Babonneau.
 82 BUOT, négociant, place des Petits-Murs.
- 83 CADOU, propriétaire au château d'Aulx (la Montagne).
 84 CAILLARD, négociant, rue Cambronne, 9.
 85 CAILLÉ (Dominique), négociant, rue du Château, 1.
 86 CAILLÉ (Léon), négociant, rue du Château, 1.
 87 CAILLÉ (Charles), pépiniériste, route de Paris.
 88 CAMBOURG (Vte DE), château de la Trinité (Châteaubriant).
 89 CAMIRAN (Vte DE), propriétaire à la Bidière (Maisdon).
 90 CANTRIE (DE LA), maire de la Haye-Fouassière, rue Lafayette, 2.
 91 CARDON (Arthur), rue du Calvaire, 27.
 92 CARHEIL (DE) (Edmond), à Ligné.
 93 CASSARD (Et.), propriétaire à Bonne-Fontaine (Vallet).
 94 CAZENOVE DE PRADINES, député, cons. général, rue du Lycée, 17.
 95 CEZARD (A.), propriétaire à Touchelai (Savenay).
 96 CHABRIER, professeur, rue Richeux, 9.
 97 CHAMAILLARD DE LA MANDINIÈRE, propriétaire à la Planche.
 98 CHARDOUSSE, négociant, rue Brasserie, 2.
 99 CHARENTE (Cte DE) (Ferd^d), chât. de Briançon, par Corné (M.-et-L.).
 100 CHARENTE (DE), château de Pont-Hue, à Nort.
 101 CHATELIER (DU) (Em.), au Tour, en Bouaye (Loire-Inférieure).
 102 CHATELLIER, propriétaire à Saint-Herblain.
 103 CHÉGUILLAUME (Edmond), propriétaire, rue Racine, 10.
 104 CHÉGUILLAUME (Henri) ✱, ingénieur des ponts et chaus., pl. Graslin.
 105 CHENANTAIS (Eugène), architecte, rue Deshoulières, 9.
 106 CHÉNARD, propriétaire à Pont-Rousseau.
 107 CHESNEAU, propriétaire, rue Marceau, 7.

- 108 CHEVALIER (Henri), négociant, place du Commerce, 4.
 109 CHEVIGNÉ (C^{te} DE) (O.), chât. de St-Thomas (St-Etienne-de-Mt-Luc).
 110 CHIRON (Joseph), pharmacien au Loroux-Bottereau.
 111 CHOBLET, notaire à Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan).
 112 CHRÉTIEN (Félix), propriétaire à Colpo (Morbihan).
 113 CIRON (G.), éleveur, rue de Gigant, 32.
 114 CLÉMENCIAIRE (DE LA), propriétaire à Maumusson.
 115 CLENET (Eugène), propriétaire à Nort.
 116 CLERVAUX (DE), ingénieur, rue François Bruneau.
 117 COLAS (E.), propriétaire à Saint-Mars-la-Jaille.
 118 COMICE AGRICOLE de Saint-Gildas-des-Bois.
 119 CORMERAIS, négociant à Rezé.
 120 CORMERAIS, directeur de l'orphelinat de Saint-Viaud.
 121 CORMERAIS fils, conseiller général, boulevard Delorme.
 122 CORMERAIS père ✱, maire de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.
 123 CORNULIER (DE), capitaine de vaisseau, avenue de Villars, 15, Paris.
 124 COSSÉ (Dom.), raffineur, boulevard Delorme.
 125 COSSÉ (Victor), raffineur, rue Arsène Leloup.
 126 COTTIN DE MELVILLE, boulevard Delorme, 23.
 127 COUESPEL DU MESNIL, propriétaire, rue Sully, 6.
 128 COUESSIN (DE), propriétaire à Assérac.
 129 COUFFON (DE), propriétaire au Pellerin.
 130 COUILLAUD (François), pharmacien, place du Bon-Pasteur.
 131 COUPRIE, propriétaire, rue Suffren, 3.
 132 CROUAN (A.), notaire à Sainte-Pazanne.
 133 CROUAN (Fernand), négociant, rue de l'Héronnière.
- 134 DABIN, directeur de la colonie agricole à la Ducheraie (Camphon).
 135 DABIN (Paul), notaire au Pallet.
 136 DAMOURETTE, propriétaire, rue Beaumanoir, 10.
 137 DAVID-CAHEN, négociant, place du Commerce.
 138 DAVOST fils, agriculteur à Châteaubriant.
 139 DEAUSSÉ, maire de Pont-Saint-Martin.
 140 DEJOIE, rue de la Brasserie, 6.
 141 DELANOË, négociant, rue du Chapeau-Rouge.
 142 DELISSE, château de Cavardin, à Saint-Nicolas-de-Redon.
 143 DELOZES, propriétaire à Saint-Gildas-des-Bois.
 144 DELTEIL, chimiste, tenue Camus, 7 bis.
 145 DESFONTAINES, propriétaire, route de Rennes, 10.
 146 DESLOGES (A.), rue d'Alger.
 147 DESMARAIS, à Ancenis.
 148 DEVALLET, négociant à Nort.
 149 DEZAUNAY (V.), agriculteur, rue d'Argentré, 1.
 150 DIANOUX, docteur-médecin, rue Affre, 1.
 151 DIARD, propriétaire à Montrelais.
 152 DIDIER LE CLERC, place Lamoricière, 2.
 153 DORÉ (Philbert), propriétaire, rue Crébillon, 24.
 154 DORÉ (Edmond), rue Crébillon, 24.

- 155 DORÉ-GRASLIN (André), fils, propriétaire, rue du Calvaire.
 156 DORTEL (Alcide), rue du Chapeau-Rouge, 12.
 157 DOUILLARD (Constant), propriétaire, boulevard Delorme, 29.
 158 DRESNAY (Mis du), propriétaire au Dreneuc (Fégréac).
 159 DROUET (Constant), propriétaire à la Bimboire (Oudon).
 160 DUBOCHET, négociant, rue Marceau, 12.
 161 DUBOIS DE LA PATELLIÈRE, à Bois-Renoît, à Vallet.
 162 DU FORT (Arthur), propriétaire, rue Saint-Laurent.
 163 DUFOUR, propriétaire, place Saint-Louis.
 164 DULAC, consul de la République argentine, rue du Calvaire, 5.
 165 DU PLESSIS-QUINQUIS, propriétaire, rue Royale.
 166 DUPONT (Auguste), procureur de la République à Paimbœuf.
 167 DUPONT (Dom.), propriétaire à Ancenis.
 168 DURAND (Paul), juge, rue des Arts, 16.
 169 DURFORT (Vte de), cons. gén., chât. d'Ancenis-les-Bois, par Riaillé.
 170 DUTERTRE DE LA COUDRE (Mme), propriétaire à Machecoul.
- 171 ECOMARD (Jean), régisseur à Paulx.
 172 ELUÈRE (Anselme), propriétaire à Issé.
 173 ERNOUL DE LA PROVOTÉ (H.), père, prest du Comice de Châteaubriant.
 174 ESNOUL LE SÉNÉCHAL (A.), propriétaire à la Ridelais (Blain).
 175 ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET (Ch.), maire de Saint-Même.
 176 ESPIVENT DE PERRAN, prop., château de l'Ecuray (Prinquiau).
 177 ETIENNE (Em.) ✱, propriétaire, rue de Bréa.
 178 ETIENNEZ, avoué, rue de l'Echelle.
 179 EUGÈNE (R. P. Dom), abbé de la Trappe, à Meilleraie.
 180 EVAÏN, négociant, rue Frédureau, 6.
- 181 FABRE (Paul), propriétaire au Port-Mulon (Nort).
 182 FABRY (DE) (Ed.), rue Tournefort, 2.
 183 FATAU (Olivier), docteur-médecin, rue Racine, 4.
 184 FERRONNAYS (Mis de LA) ✱, député, cons. gén., maire St-Mars-la-Jaille.
 185 FERRONNIÈRE (René), quai Fosse, 13.
 186 FERRONNIÈRE (Frédéric), rue Echelle, 2.
 187 FIGAT, propriétaire, rue Mercœur, 9.
 188 FITEAU (Gustave), négociant, prairie au Duc.
 189 FLAIRE, propriétaire à Mauves.
 190 FLEURIOT (DE), maire d'Oudon.
 191 FLEURY (L.), père, propriétaire, rue des Cadeniers, 7.
 192 FONTAINE (Ad.), rue Haute-Roche, 6.
 193 FONTAINE (Al.), dél. dép. pour le phylloxera, rue Coutances, 4.
- 194 GABORY-MAILLARD, propriétaire à Vallet.
 195 GABOU, propriétaire à Saint-Père-en-Retz.
 196 GAHIER (Stanislas), propriétaire, rue d'Orléans, 5.
 197 GAHIER, conseiller général à Rougé.
 198 GAILLARD (François), boulevard Delorme, 40.

- 199 GALOT (Jules), conseiller général, rue Bastille, 68.
 200 GANUCHAUD (Et.), notaire à la Chapelle-sur-Erdre.
 201 GANUCHAUD (Georges), propriétaire, rue du Calvaire, 27.
 202 GARREAU, éleveur à Saint-Etienne-de-Mont-Luc.
 203 GARREAU (J.-B.), propriétaire, rue Malherbe, 10.
 204 GARDÉ (Pierre), propriétaire à Treffieux.
 205 GARNIER, constructeur à Redon (Ille-et-Vilaine).
 206 GASNIER, propriétaire à Barre-David (Saint-Sulpice-des-Landes).
 207 GAUCHET (Charles), négociant, quai Fosse, 92.
 208 GAUDIN, au château du Hallay (Haye-Fouassière).
 209 GAYOT (Gustave), à la Botardière (Couëron).
 210 GEFFRIAUD (Félix), propriétaire à Saint-Gildas-des-Bois.
 211 GÉRAUDIÈRE (Ch.), fils, rue Suffren, 1.
 212 GICQUEAU (Dom.), propriétaire à Ancenis.
 213 GICQUEAU (Gabriel), propriétaire, rue Mercœur, 30.
 214 GINOUX (Georges), chât. Galmelière, en Moisson-la-Rivière.
 215 GIRAUDAIS (DE LA), conseiller général, rue Bonne-Louise.
 216 GIRAUDET père, propriétaire à Port-Bossinot (St-Philbert-de-Gd-Lieu).
 217 GODIN, propriétaire à La Grée (Saint-Mars-du-Désert).
 218 GODEFROY ✱, O. A., Dr de l'École nationale de Grand-Jouan (Nozay).
 219 GOUIN (Marcel), agent de change, rue Crébillon, 20.
 220 GOUIN (André), rue de Gorges.
 221 GOUIN (Edm.), rue Copernic, 18.
 222 GOULAINÉ (M^{is} DE), conseiller général, à Legé.
 223 GOULLIN (G.), propriétaire, place Launay, 5.
 224 GOURNERIE (DE LA) (H.) ✱, maire de St-Herblain, place St-Pierre.
 225 GOURAUD, docteur-médecin, boulevard Delorme, 14.
 226 GOUVELLO (LE) (Ch.), propriétaire au château du Sein, en Plessé.
 227 GOUVELLO (LE) (Hip.), château de la Cour, en Sévérac.
 228 GOUYON DE BEAUCORPS (DE), propriétaire, rue Saint-André.
 229 GOYON (M^{is} DE), maire de Joué-sur-Erdre.
 230 GRAND-LAUNAY (DU) (Alexandre), ancien magistrat, passage Guibal.
 231 GREFFIER (Pierre), rue Porte-Neuve, 1.
 232 GRENON SAINT-GEORGES, quai Duguay-Trouin, 14.
 233 GRIGNON-DUMOULIN (S.), propriétaire, rue Cambrome.
 234 GUELLEC (C.), vétérinaire à Savenay.
 235 GUÉRIN (Pierre), propriétaire à Mouzillon.
 236 GUÉRIN (Armand), propriétaire à la Bourdelière (Vallet).
 237 GUETTE, pharmacien à Bourgneuf.
 238 GUIBOURD DE LUZINAIS ✱, sénateur, rue de l'Héronnière.
 239 GUICHARD (Frédéric), rue de Launay, 6.
 240 GUIHAIRE, propriétaire à Saint-Nicolas-de-Redon.
 241 GUIHOT (Pierre), propriétaire et négociant à Bouvron.
 242 GUIHOT (Louis), propriétaire et négociant à Bouvron.
 243 GUILLEMET (Gust.), maire de Mauves.
 244 GUILLEMET, docteur-médecin, quai Brancas, 7.
 245 GUILLON, négociant, rue Poissonnerie, 9.
 246 GUINY (DU), (René), propriétaire, rue Sully, 2.
 247 GUITARD (Louis), cons. d'arrondt aux Rigaudières (Mésanger).

- 248 HAENTJENS (Ernest), rue de Bréa, 6.
 249 HAILAUST, négociant, quai Moncoussu.
 250 HALGAN (Emm.), sénateur, rue Jean-Jacques Rousseau.
 251 HARDY (Jules), propriétaire, rue de Gigant.
 252 HARMANGE, propriétaire, rue Gresset, 15.
 253 HAYE-JOUSSELIN (DE LA), cons. gén., ch. de Fond-des-Bois (Derval).
 254 HERBELIN (Louis), rue de la République, 34.
 255 HERSART DU BURON, propriétaire, château du Buron (Vigneux).
 256 HEURTAUX, docteur-médecin, rue Newton, 2.
 257 HOUDET (Furey), négociant, rue Mondésir, 1.
 258 HUARD, négociant à Pont-Rousseau.
 259 HUBERT père, propriétaire, rue Scribe.
 260 HUET (Pierre), propriétaire à l'Audigère (Vallet).
 261 HUGÉ-JOLLET, négociant à Riailé.
 262 HUREAU, courtier, place Delorme.

 263 IZARN (Bon d'), rue Tournefort, 3.

 264 JAGUÉLIN, maire de Vue.
 265 JAMIN (Raymond), propriétaire à Machecoul.
 266 JAMONNIÈRES (DES) (Arthur), rue Félix, 11.
 267 JEFFREDO, secrétaire du Comice à Blain.
 268 JOBARD fils, rue Dubois.
 269 JOLLAN DE CLERVILLE (A.), docteur-médecin, rue des Cadeniers.
 270 JOLLET, propriétaire, rue Bertrand-Geslin.
 271 JOÛON, docteur-médecin, rue de Courson.
 272 JOURDAN, propriétaire, rue Guépin.
 273 JUIGNÉ (C^{te} DE), député, conseiller général à Chéméré.
 274 JUSTEAU (Louis), rue de Charost, à Ancenis.

 275 LAGANNE (H.), propriétaire, rue du Calvaire, 24.
 276 LALLIÉ (Alf.), maire de Saint-Colombin, rue Bertrand-Geslin, 5.
 277 LAMBILLY (V^{te} DE), propriétaire, rue Sully, 6.
 278 LAMISSE, propriétaire à la Chapelle-sur-Erdre.
 279 LAMBOURG, maire de Maumusson.
 280 LANCELOT (Raphaël), maire de Rezé (Trentemoult).
 281 LANDEMONT (C^{te} DE), château de la Guère, maire d'Ancenis.
 282 LAREINTY (Bon DE) ✱, sénateur, château de Chassenon (Blain).
 283 LAREINTY (J.) (DE), dép., cons. gén., château de Pont-Piétin (Blain).
 284 LAROCHE, propriétaire à Missillac.
 285 LAROCQUE (Eug.), O. I., directeur de l'Ecole des Sciences.
 286 LAURENCIE (DE LA) ✱, (Jules), conseiller général, rue Sully.
 287 LAVALLÉE (Henri), propriétaire, château de la Quétrais (Mésanger).
 288 LEBLANC (V.), négociant, prairie au Duc, 4.
 289 LECHAT ✱, industriel, place Launay.
 290 LE COUR (Ch.), conseiller général, député, rue de Bréa, 2.
 291 LE COUR (H.) ✱, cons. général, maire de Campbon, rue de Bréa, 2.
 292 LECUYER (François), propriétaire à Cordemais.

- 293 LEFEUVRE (Gustave), rue du Calvaire, 10.
 294 LEFIÈVRE (Adolphe), pépiniériste à Saint-Briec (Côtes-du-Nord).
 295 LEFIÈVRE (H.), pépiniériste, rue des Hauts-Pavés.
 296 LEFRÈRE, négociant, carrefour Casserie, 12.
 297 LEGLAS-MAURICE ✱, industriel, rue de Briord, 9.
 298 LE GOUAI (Aug.), rue du Château.
 299 LEMASNE DE BRONS, propriétaire à Saint-Etienne-de-Mont-Luc.
 300 LEMEIGNEN DE L'ECORSE, propriétaire à Savenay.
 301 LEMEIGNEN (Henri), avocat, rue Bonne-Louise, 7.
 302 LEMUT (A.), industriel, rue Mondésir, 12 bis.
 303 LENEIL (François), négociant à la Chapelle-Glain.
 304 LEQUEN D'ENTREMEUSE, propriétaire, rue de Bréa, 2.
 305 LEROUX (Alcide), rue Mercœur, 9.
 306 LEROUX (Charles) fils, rue Racine, 11.
 307 LEROUX (Jules), propriétaire, rue du Bocage.
 308 LEROUX (Prosper), propriétaire à Nozay.
 309 LE ROMAIN, avocat, rue Royale, 14.
 310 LE SÉNÉCHAL (J.-M.), fils, négociant, prairie au Duc.
 311 LE TILLY (Benjamin), maire d'Assérac.
 312 LETORT (Armand), propriétaire à Saint-Mars-la-Jaille.
 313 LETORT, maire de Saint-Sulpice-des-Landes.
 314 LÉVESQUE (Georges), rue Harrouys, 3.
 315 LÉVESQUE (L.), propriétaire, boulevard Delorme.
 316 LÉZARDIÈRE (DE), propriétaire à Avrillé (Vendée).
 317 LHULLIER (Henri), propriétaire à la Vallée de Torfou (Maine-et-Loire).
 318 LIBAUDIÈRE (A.), négociant à Chantenay.
 319 LIBAUDIÈRE (F.), ingénieur civil, rue de Feltre, 10.
 320 LINDER, avocat, rue Paré, 1.
 321 LITOUX (J.), propriétaire à Saffré.
 322 LITOUX (Ch.), propriétaire à la Chauvinière (Saint-Herblain).
 323 LOIRET, négociant, rue Dugommier.
 324 LONGUEVILLE (DE) ✱, propriétaire au Bois-ès-Loups (Couéron).
 325 LONGUEVILLE (DE), O. ✱, maire de Saint-Aignan, place Saint-Pierre.
 326 LOTZ (M.-A.) aîné, propriétaire, rue du Moulin-des-Poules.
 327 LOTZ (Alf.), constructeur, rue Canclaux.
 328 LUCAS, juge-de-peace à Saint-Nazaire.
 329 LUNEAU, docteur-médecin, rue de la Bastille, 64.
 330 LUSSEAU (Constant), à Vallet.

 331 MABILEAU (Jean-Marie), négociant, rue Paré, 11 et 13.
 332 MAILLARD (François), propriétaire, avenue Russeil.
 333 MAIRY-OLIVIER, négociant, rue Colbert, 13.
 334 MAISONNEUVE, pharmacien à Challans (Vendée).
 335 MAISONNEUVE (Julien), propriétaire, rue du Château, 1.
 336 MALNOË, propriétaire, quai Fosse, 65.
 337 MAQUILLÉ (DE) (H.), château de la Touche (Nozay).
 338 MARION DE PROCÉ (Georges), avocat, rue Anizon.
 339 MARTEL (C^{te} DE), O. ✱, à Pont-Veix (Conquereuil).

- 340 MARTEL, propriétaire à Vallet.
 341 MASSION (Gustave), propriétaire, place Launay.
 342 MASSON (Anselme), propriétaire, place Dumoustier.
 343 MAUBUÉE (DE), château d'Omblepieu (Oudon).
 344 MAULOIN, notaire, quai d'Orléans.
 345 MAUSSION (Aug.), propriétaire, impasse Rosière.
 346 MAX DE MAISONNEUVE, propriétaire, boulevard Delorme.
 347 MELLINET ET Cie, imprimeurs, place du Pilon, 5.
 348 MÉNAGER (Ed.), docteur-médecin, chaussée de la Madelaine, 24.
 349 MÉNARD (Anthime) fils, avocat, rue Gresset, 1.
 350 MÉNARD-BRIAUDEAU fils, maire de Châteaunthébaud, rue Gresset.
 351 MERCIER (Lucien), rue du Puits-d'Argent, 1.
 352 MERCIER (Joseph), Grande-Rue, à Redon (Ille-et-Villaine).
 353 MÉRESSE (Gabriel), banquier, à Saint-Nazaire.
 354 MERLAUD, conseiller d'arrondissement à Vallet.
 355 METTEREAU, propriétaire à Nort.
 356 MINEHY (DU), propriétaire, rue de Strasbourg.
 357 MONNIER, ingénieur-expert, quai d'Orléans, 24.
 358 MONTAIGU (Cte DE), cons. gal, chât. de la Bretesche (Missillac).
 359 MONTI DE REZÉ (Cte DE) (A.), pr., chât. de la Bretonnière (Vigneux).
 360 MONTI DE REZÉ (Cte DE) (H.), propriétaire, rue de Strasbourg.
 361 MONTI (DE) (Gaston), propriétaire à Châteaunthébaud.
 362 MOREAU, négociant, quai Turenne, 7.
 363 MOSNERON-DUPIN, propriétaire, rue Voltaire.
 364 MOTTE (Bon DE LA) (M.), pr. à Bogdelin, par St-Gildas-des-Bois.
 365 MOURAUD, propriétaire à la Grenouillère.
 366 MULLER, propriétaire, rue Saint-Donatien, 10.

 367 NAINTRÉ, propriétaire, quai de l'île Gloriette, 6.
 368 NAU (Paul), architecte, rue Lafayette, 16.
 379 NAUD (Louis), négociant à Pont-Rousseau.
 370 NAUX, maire de Santron, quai Maison-Rouge, 11.
 371 NOUE-BILLAULT (DE LA), O. *, conseiller général à Nozay.
 372 NOUVELLON, propriétaire à Frossay.

 373 OLLIVE (Jean), à Pont-Rousseau.
 374 OLLIVE (Jules), à Pont-Rousseau.
 375 OLLIVIÉ, expert, rue Gresset, 3.
 376 ORLY, rue Thiers.

 377 PANNETON (G.), propriétaire, boulevard Delorme, 38.
 378 PAPIN DE LA CLERGERIE, propriétaire, rue Voltaire, 5.
 379 PAVAGEAU, propriétaire, place Duchesse-Anne, 4.
 380 PEIGNÉ-LIBEAU (Gustave), propriétaire, quai Duguay-Trouin, 5.
 381 PEIGNÉ (Louis), propriétaire, côte Saint-Sébastien.
 382 PEIGNÉ (Hil.), propriétaire, rue du Moulin, 22.
 383 PEIGNON, fabricant d'espaliers, boulevard Sébastopol.
 384 PELLERIN (Ch.), rue Royale, 9.

- 385 PELLERIN (Jam.), propriétaire, rue de la Rosière.
 386 PELLERIN DE LA VERGNE, conseiller général, maire de Boussay.
 387 PELLETIER, propriétaire, rue Saint-André, 52.
 388 PENEAU, négociant à Pont-Rousseau.
 389 PÉQUIN (Léon), industriel, place du Bouffay, 6.
 390 PERCHAIS, propriétaire, rue de Paris.
 391 PERCHAIS (Lud.), propriétaire à la Chapelle-Basse-Mer.
 392 PÉROCHAUD, docteur-médecin, rue Arche-Sèche, 18.
 393 PERRAUD (Em.), négociant à Châteaubriant.
 394 PERRAUD (Paul), minotier à Issé.
 395 PERRON, expert à Varades.
 396 PERTHUY (Alex.), prop. à la Mauricière, comm. de Châteauthébaud.
 397 PERTHUY, propriétaire à Saint-Mars-de-Coutais.
 398 PICARD (Ch.), propriétaire à Plaisance (Montbert).
 399 PICHAUD, maire du Pallet.
 400 PICHERY, maire du Pellerin, rue de Strasbourg, 22.
 401 PIERRON (Aug.), propriétaire, rue de Paris, 28.
 402 PIIER-GÉRAUDIÈRE, propriétaire, avenue Lelasseur.
 403 PILLET, négociant, prairie au Duc.
 404 PILON (Emile), négociant à Chantenay.
 405 PILON (Eugène), négociant à Chantenay.
 406 PILON (Jules), négociant à Chantenay.
 407 PINARD (Clément), propriétaire au Loroux-Bottereau.
 408 PINEAU fils, industriel, rue Santeuil, 6.
 409 PIOCHELLE, négociant, rue Gigant, 51.
 410 PLATEL (Vict.), comt en retraite, au Chatellier (Saint-Aignan).
 411 PLISSONNEAU, quai de la Fosse, 64.
 412 POIRIER, propriétaire, rue Cassini, 5.
 413 POLO (Jules), propriétaire, rue de Bel-Air.
 414 PONCEAU (DU), propriétaire, place de la Préfecture.
 415 PONTBRIAND (Cl^e DE), député, cons. gén., maire d'Erbray.
 416 POULAIN (Cl.), propriétaire, passage Levêque.
 417 POULAIN (Lucien), négociant, rue Général Meusnier.
 418 POULAIN (Alf.), négociant, quai Hôpital, 11.
 419 POUPART (H.), négociant, rue de Rennes, 46.
 420 POYDRAS DE LA LANDE, propriétaire, rue d'Argentré.
 421 PRÉMON, propriétaire à Herbignac.
 422 PRETCEILLE (L.), négociant, quai Fosse, 79.
 423 PROVOT (Joseph), pépiniériste, route de Rennes.
 424 PUCEL, propriétaire au Loroux-Bottereau.

 425 RADO DE SAINT-GUÉDAS, avocat, rue Grétry.
 426 RÉDACTEUR EN CHEF du *Phare de la Loire*, rue Scribe, 6.
 427 — de l'*Espérance du Peuple*, pl. du Commerce, 4.
 428 — de l'*Union Bretonne*, rue du Calvaire, 8.
 429 — du *Progrès* quai de la Fosse, 25.
 430 — du *Populaire*, rue du Calvaire, 10.
 431 RELIQUET, propriétaire, rue Lafayette, 10.

- 432 RENAN aîné, propriétaire au Moulin des Vignes, en Liré (M.-et-L.)
 433 RENAUD-MARCHAND, propriétaire à Legé.
 434 RENAUD (Paul) ✱, industriel, prairie de Mauves.
 435 RENOÛ (Joseph), horticulteur à Ancenis.
 436 RIAILLAND, négociant aux Touches.
 437 RICHARD, rue Porte-Neuve, 16.
 438 RICHARD, rue des Etats, 15.
 439 RICHARD (Antoine), propriétaire à Vallet.
 440 RICORDEL ✱, conseiller général à Couéron.
 441 RIOM (Jules), propriétaire, rue Mondésir.
 442 RIVRON ✱, maire de Sucé, place Royale.
 443 ROBERT, propriétaire à Sautron.
 444 ROBINET, quai de la Maison-Rouge.
 445 ROCHEFORDIERE (DE LA), rue Newton, 3.
 446 ROCHEFOUCAULT (C^{te} DE LA) (François) ✱, propriétaire à Plessé.
 447 ROCHEQUAIRE (C^{te} DE) à Martaizé (Vienne).
 448 ROCHEQUAIRE (M^{is} DE), propriétaire à la Chapelle-Glain.
 449 ROUCHE père, négociant, quai Fosse, 53.
 450 ROUCHE fils, négociant, rue Marceau.
 451 ROUSSEAU (J.), propriétaire, rue d'Alger, 5.
 452 ROUSSEAU (Emile), rue du Coq d'Inde, à Ancenis.
 453 ROUSSEL (Joseph), propriétaire à la Hunaudière, à Sion.
 454 ROUXEAU, propriétaire, quai Turenne, 13.
 455 ROY (Charles), rue Bonne-Louise, 10.
 456 ROY (Donatien), propriétaire, quai du Port-Maillard.
 457 ROYNÉ (Léon), propriétaire à Ancenis.
 458 ROZIER (Pître), négociant, rue Jean-Jacques, 7.

 459 SAINT-GÉLAN (DE) (Louis), au château de Saint-Aignan.
 460 SAINT-GERMAIN (C^{te} DE), propriétaire à Guémené-Penfao.
 461 SAINT-QUENTIN (DE) (Léon), notaire à Machecoul.
 462 SAMSON (Olivier), propriétaire, rue du Moulin, 6.
 463 SAUPIQUET, fabricant de conserves, rue Cruicy.
 464 SAUVESTRE (E), négociant, place François II.
 465 SAY (Edouard), rue de la Rosière, 15.
 466 SÉCHÉ (Joseph), propriétaire à Saint-Fiacre.
 467 SENOT DE LA LONDE, propriétaire à Thouaré.
 468 SERRANT (DE) (Edgard), château du Verger (Bouvron).
 469 SERRANT (DE), château de Quéhillac (Bouvron).
 470 SESMAISONS (C^{te} DE), propriétaire à la Chapelle-sur-Erdre.
 471 SIMON (Amaury), conseiller général, Saint-Nicolas-de-Redon.
 472 SIFFAIT, rue Newton.
 473 SIMON (Emile), fils, propriétaire, rue Lafayette, 1.
 474 SIMONEAU, propriétaire à Machecoul.
 475 SIMONEAU, docteur-médecin, rue Lafayette, 2.
 476 SORIN (Charles), pharmacien, rue Boileau, 9.
 477 SORIN (Ernest), expert aux Trois-Moulins (Rezé).
 478 SOUCHET, à Vertou.

- 479 SUBILLEAU (Julien), propriétaire à la Touche (Vallet).
 480 SUZER (Henri), industriel, rue de Versailles.
- 481 TAILLARD, propriétaire à la Montagne, près Indret.
 482 TALVANDE (Henri), tenue Camus, 11.
 483 TARTENSON, propriétaire, rue Félix.
 484 TENAUD (C.), régisseur à Donges.
 485 TERNAY (Mis DE), conseiller général, maire du Bignon.
 486 TERTRAIS, négociant à Beautour (Vertou).
 487 THÉBAUD-PORTEAU, négociant, boulevard Delorme.
 488 THÉBAUD (Prosper), négociant, quai Saint-Louis.
 489 THÉBAUD (François), rue Mazagran, 6.
 490 THIBAUD (Paul), avocat, rue Crebillon, 13.
 491 THIBAUD-NICOLLIÈRE, avocat, rue Jean-Jacques Rousseau, 12.
 492 THIBAUT (Eugène), rue Saint-Léonard, 19.
 493 TIROT, industriel, rue du Lycée.
 494 TEXIER DE LA GARNERIE, à Saint-Etienne-de-Corcoué.
 495 TOUBLANC (Auguste), à la Boitaudière, maire du Landreau.
 496 TOUR DU PIN CHAMBLY (DE LA), propriétaire, boulevard Delorme, 26.
- 497 VACQUIER (DE LIMON DE), receveur des postes, rue du Couëdic.
 498 VALENTIN, docteur-médecin, rue de Gigant.
 499 VALENTIN (G.), boulevard Delorme.
 500 VAN ISEGHEM (Henri), conseiller général, rue du Calvaire, 7.
 501 VAN NEUNEN, industriel, rue Menou.
 502 VARSAVAUX, propriétaire, rue Newton, 2.
 503 VERGER, propriétaire, place de la Monnaie.
 504 VERNON (Mis DE), au château de la Briais (St-Julien-de-Vouvantes).
 505 VIAU, propriétaire, quai Brancas.
 506 VIAUD (Eugène), vétérinaire au Loroux-Bottereau.
 507 VINCENT (F.), industriel, quai de Versailles.
 508 VORUZ aîné ✱, maire d'Aigrefeuille, rue Linné.
 509 VORUZ jeune (M.-A.), propriétaire, boulevard Delorme.

TRAVAUX DU COMICE.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 11 janvier 1890.

PRÉSIDENCE DE M. DELOZES.

A l'occasion du procès-verbal de la dernière séance, quelques observations sont échangées au sujet des opérations électorales pour l'admission de nouveaux membres. Le Comice approuve ces opérations ainsi que le texte du procès-verbal.

Correspondance : 1^o Lettre de M. Vermorel exprimant sa gratitude de l'accueil sympathique qu'il a reçu du Comice et envoi de son *Agenda agricole et vinicole* pour 1890. Remerciements.

M. le Trésorier dépose les comptes du Comice de l'année 1889. Une Commission composée de MM. Couespel, Mosneron-Dupin et Renaud est désignée pour les examiner.

La Commission du Bulletin en 1889 voit ses pouvoirs renouvelés pour 1890.

M. de La Tour du Pin, au nom de la Commission de viticulture, lit un rapport sur l'emploi de l'allocation de 4,000 fr. du Conseil général et propose la constitution d'une Société chargée de poursuivre la création et le développement d'une pépinière de vignes américaines dans les sables de nos côtes. Un cahier des charges est aussi soumis à l'approbation du Comice. Ces divers projets reçoivent l'adhésion du Comice, qui charge son Bureau d'en assurer l'exécution de concert avec le Conseil général et la Commission départementale.

Commission des vœux à présenter aux pouvoirs publics et d'examen d'un projet d'assemblée plénière des groupes agricoles et horticoles de l'ouest : MM. Aveniez, Boucher d'Argis, Cormerais fils, Le Cour (Charles), Le Cour (Henri), de Clervaux, Gabier, de Lambilly, Ménard, Mosneron-Dupin, de La Tour du Pin, de Pontbriand.

M. de Pontbriand communique un important projet de loi sur la représentation agricole qui est chaleureusement accueilli par le Comice.

Au dépouillement du scrutin pour l'admission de nouveaux membres, M. Plissonneau, quai de la Fosse, 64, et M. Merlaud, conseiller d'arrondissement à Vallet, sont admis membres du Comice central.

Séance du 25 janvier 1890.

PRÉSIDENTE DE M. MOSNERON-DUPIN.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté avec quelques observations.

A l'occasion de la discussion sur l'emploi de l'allocation de 4,000 fr. pour création de pépinières américaines qui y est relatée, un membre demande que la question soit de nouveau portée à l'ordre du jour de la prochaine séance. Cette motion est volée.

Correspondance : Lettre de M. le Président du syndicat du hannetonnage dans l'Ouest acceptant de venir faire une Conférence à Nantes, au siège du Comice, dans le courant de février.

Lecture d'un intéressant rapport de M. Dezaunay sur les travaux du Comice central en 1889.

Compte rendu financier du Comice, par M. Figat. Au sujet du budget prévisionnel pour 1890, il est exprimé le désir de

ménager une somme de 500 fr. pour la défense des intérêts agricoles de notre région. L'ensemble du budget, ainsi que l'article additionnel, reçoit l'approbation du Comice.

Il est donné lecture de l'exposé de la situation de la bibliothèque en 1889.

Tous ces rapports seront insérés au Bulletin.

La séance est levée.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VITICULTURE

PAR M. DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

A votre réunion du 9 novembre dernier, en l'absence du rapport spécial annoncé, qui n'avait pu vous être présenté, vous vous êtes occupés passagèrement de la création d'une pépinière américaine dans les sables, et le mandat que le Conseil général vous avait confié ayant été confirmé pleinement en toute liberté d'action avec plants indemnes, votre Commission de viticulture s'est empressée de rechercher un terrain d'application.

Par les soins de votre délégué spécial pour cette recherche, plusieurs points avaient été signalés et une nouvelle visite d'étude, en vue d'en préciser les conditions comparatives, ayant été faite, les propositions les plus favorables à la détermination d'un choix se sont rencontrées dans la prolongation de la falaise sablonneuse de La Turballe, où l'établissement de Pen-Bron venait d'acquérir 100 hectares contigus pour les mettre en culture.

Lorsque les premières indications échangées avec la commune pour cette superficie arrivèrent, au moment de la con-

clusion par le vote municipal, l'Administration locale dut réclamer nécessairement l'intervention d'un signataire prenant engagement avec elle. Votre Société n'ayant pas aptitude pour contracter, votre délégué fut obligé de soumissionner un bail, ou un achat facultatif, pour lesquels ont été stipulées des échéances diverses laissées à l'option du ou des preneurs.

Le vote municipal fut unanime parmi les membres présents, et les formalités complémentaires sont actuellement en cours d'exécution. Mais le temps nous pressant avec urgence, pour soumissionner les plants à repiquer et opérer les préparations à faire, nous avons hâte de vous présenter nos démarches déjà faites afin de les compléter à la suite de votre approbation.

Pour le fonctionnement de la concession il avait fallu que le mode en fût réglé de concert avec le Comice, à qui était confiée l'attribution de l'allocation du Conseil général.

En vue de préparer ce travail d'organisation, votre Bureau s'est associé à votre Sous-Commission pour établir un cahier des charges qui va vous être communiqué.

Nous nous sommes accessoirement présentés à M. le Président de la Commission départementale, désirant savoir si le Conseil général lui avait donné délégation spéciale à l'occasion de la délivrance de l'allocation votée.

M. le Président nous a fait connaître qu'il n'avait pas de délégation et que le Conseil général, à sa prochaine session d'avril, en recevant par votre intermédiaire, communication des mesures pratiques adoptées et réalisées, aurait ainsi la justification de la remise de l'allocation à effectuer par vos mains.

Il ne restera donc qu'à compléter, sans aucun retard, l'attribution à un ou plusieurs viticulteurs, de la soumission maintenant consentie et ce sera la conséquence de votre approbation à ces mesures préliminaires, que vous voyez préparées

avec toute la conformité possible au projet présenté, en votre nom, à la session dernière du Conseil général.

En terminant, nous rappellerons que le but assigné à la pépinière a pour résultat important : l'acclimatation éprouvée de ses produits, leur authenticité et leur immunité assurées, leur fourniture à l'abri des exigences de la spéculation et les sujets offerts racinés-soudés venant diminuer les non-valeurs de la reprise en plantation.

SITUATION FINANCIÈRE

DU COMICE AGRICOLE CENTRAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Exercice 1889.

Lorsqu'une situation financière est présentée avec clarté dans son exposé, exactitude dans les chiffres, on se demande s'il y a vraiment lieu de l'accompagner d'un rapport plus étendu. Dire et faire autrement que n'a dit et fait M. Figat, l'honorable et dévoué trésorier du Comice agricole central de la Loire-Inférieure, ce serait s'exposer peut-être à mêler quelque obscurité là où tout est en pleine lumière.

La Commission chargée de l'examen des comptes de l'exercice 1889 a donc cru devoir se borner à une vérification d'additions, et à constater la parfaite conformité ressortant du livre de caisse et du tableau qui en est la reproduction, par voie de groupement des chiffres, suivant l'origine des recettes et leur application aux chapitres des dépenses.

La tâche était facile et la Commission chargée de ce soin n'a trouvé que l'occasion d'une approbation complète et une cause de nouveaux remerciements à M. Figat, notre excellent trésorier.

EXPOSÉ ET RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
DU COMICE

Pour l'exercice 1889

PAR M. FIGAT, TRÉSORIER.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre Société pendant le 47^e exercice, qui a pris fin le 31 décembre dernier.

Conformément à l'art. 23 de nos Statuts, à notre dernière réunion, j'ai déposé sur le bureau mes comptes de gestion et je les ai soumis à l'examen des trois membres que vous avez nommés à cet effet.

RECETTES.

Espèces en caisse au 31 décembre 1888.....	1.308 ^f 86
535 membres inscrits.	
20 quittances restées impayées.	
<u>515 cotisations encaissées à 10 fr. l'une.....</u>	<u>5.150 »</u>
Subvention départementale. Chemins ruraux 1888.....	240 ^f »
— départementale. Chemins ruraux 1889.....	240 »
— départementale. Primes à l'agriculture.....	1.300 »
— du Gouvernement. Primes à l'agriculture.....	1.000 »
	<u>2.780 »</u>
Subvention du Comice de Saint-Etienne.....	1.000 »
A reporter.....	<u>10.238 86</u>

Report.....	10.238	86
Remises et escomptes sur les factures d'achats	89	75
Intérêts produits par les fonds déposés chez le banquier.....	87	55
		<hr/>
	177	30
Produit des annonces au Bulletin..	252	»
Ventes de Bulletins.....	19	75
		<hr/>
	271	75
Subvention départementale pour Concours de pomologie en 1890.....	500	»
— départementale (vote de 1888) pour destruction des hannetons.....	1.000	»
		<hr/>
	12.187	91
		<hr/>

DÉPENSES.

Prix décernés au Concours de Saint- Etienne :		
Prix cultureux.....	1.000	»
Champs de démonstration.....	210	»
Prix pour Concours d'animaux, de labourage et autres.....	2.545	»
Récompenses aux anciens serviteurs.	260	»
Distribution de livres aux enfants des écoles primaires.....	58	»
		<hr/>
	4.073	»
Pour chemins ruraux en 1888.....	240	»
— — en 1889.....	240	»
		<hr/>
	480	»
		<hr/>
A reporter.....	4.553	»

Report.....	4.553 f »
Médailles distribuées.....	826 15
Plaques	95 »
Texte des diplômes.....	16 90
Rubans et bouquets.....	74 50
Achats d'instruments	495 95
Frais de voyage des membres de la Commission des prix cultureux et de l'instruction agricole.....	219 »
	<hr/>
	1.727 50
Montant total des récompenses distribuées.	6.280 f 50
Frais d'impression du Bulletin.....	1.866 f 50
Lettres de convocations, affiches, affranchissements	633 45
Frais d'encaissements des cotisations.	300 »
Loyer de la salle et son entretien....	203 50
Frais de bureau.....	153 85
Abonnements à divers journaux, achats de livres, reliures.....	158 20
Vitrine pour collection de pommes.....	33 f »
Moulage de pommes.....	64 35
Médailles. Prix au Concours de pomologie en 1889..	411 50
	<hr/>
	508 85
Prime d'assurances contre l'incendie.	14 95
Frais des tentatives faites pour la destruction des vers blancs.....	17 10
Souscription pour la statue de M.	
	<hr/>
A reporter.....	3.856 40
	<hr/>
	6.280 50

Report.....	3.856 40	6.280 f 50
Boussingault	25 25	
		<u>3.881 65</u>
		10.162 f 15
Espèces à nouveau avec affectation spéciale pour destruction des han- netons.....	1.000 f »	
Espèces en caisse, solde, exercice 1889.....	1.025 76	
		<u>2.025 76</u>
		<u>12.187 f 91</u>

Les chiffres que vous venez d'entendre doivent vous donner une certaine satisfaction, puisque, bien que nos dépenses se soient élevées à 10,162 fr. 15 c., notre encaisse est restée presque aussi élevée que celle du précédent exercice et que, de plus, les diverses récompenses que nous avons distribuées au Concours de Saint-Etienne, y compris les frais de voyage de vos Commissions d'examen, se sont élevées à 6,280 fr. 50 c., somme relativement élevée, vu les ressources assez modestes dont nous disposons, et que le Comice avait été loin d'atteindre jusqu'à ce jour.

Comme vous l'avez sans aucun doute remarqué, les remises et escomptes sur les factures d'achat et les intérêts produits par les fonds déposés chez le banquier, ont donné une plus-value sur les prévisions budgétaires.

De plus, dans les chiffres que je viens de faire passer sous vos yeux, vous avez dû retenir que le Bulletin avait nécessité une dépense de..... 1.866 f 50

Mais si nous en déduisons le produit des

A reporter.....	1.866 50
-----------------	----------

Report.....	1.866 ^f 50
annonces et les ventes d'un certain nombre de bulletins, soit.....	271 ^f 75

Il ne reste plus qu'une somme de..... 1.594^f 75
représentant ce que le Bulletin a réellement coûté au Comice.

Ayant en sous-location la salle de nos réunions, votre Bureau a pensé qu'il était prudent d'être assuré, en cas d'incendie, contre les risques locaux et recours des voisins.

Nous avons donc fait couvrir ces risques à la Compagnie *le Soleil*, assureur de la Société d'horticulture, dont nous sommes les sous-locataires.

Telle est la situation financière de notre Société au 31 décembre 1889.

Maintenant, permettez-moi, Messieurs, de vous soumettre le projet de budget que j'ai préparé pour l'exercice 1890.

RECETTES.

Espèces en caisse :

Balance de l'exercice 1889.....	1.025 ^f 76
Espèces avec affectation spéciale pour destruction des hannetons...	1.000 »
Montant total de l'encaisse.....	2.025 ^f 76
Cotisations à recouvrer en 1890.....	5.100 »
Les intérêts et escomptes pourront produire....	75 »
Produit des annonces au Bulletin.....	200 »
Subvention de l'Etat pour prix cultureux.....	1.000 »
— du département. Récompenses à l'agriculture.....	1.300 »
— du département pour chemins ruraux.	240 »
— du département pour des-	
A reporter.....	9.940 76

	Report.....	9.940 ^f 76	
	destruction des hannetons, suivant vote 1888-1889.	1.000 ^f »	
—	du département pour des- truction des hannetons, suivant vote 1889-1890.	1.000 »	
		<hr/>	2.000 »
—	pour Concours de pomologie.....	500 »	
—	pour création d'une pépinière de plants américains.....	4.000 »	
		<hr/>	16.440 ^f 76

DÉPENSES.

Pour les divers prix à décerner en 1890 :			
	En espèces.....	2.750 ^f »	
	En médailles, instruments agricoles, livres et diplômes.....	1.200 »	
		<hr/>	3.950 ^f »
	Montant total des récompenses....		3.950 ^f »
	Pour chemins ruraux.....	240 »	
	Primes pour la destruction des hannetons (vote du Conseil gé- néral, 3 annuités).....	3.000 ^f »	
	Primes du Comice agricole central..	500 »	
		<hr/>	3.500 »
	Frais de voyage des Commissions pour visite des fermes et instruction agricole.....	250 »	
	Frais d'encaissements des cotisations	300 »	
	Loyer et entretien de la salle.....	240 »	
	Frais de bureau.....	200 »	
		<hr/>	8.680 »
	A reporter.....		8.680 »

Report.....	8.680	»
Abonnement à divers journaux et achats de livres.	150	»
Impression du Bulletin.....	1.900	»
Lettres de convocations, affiches, etc.....	700	»
Récompenses au Concours de pomologie.....	500	»
Frais de création d'une pépinière de vignes américaines.....	4.000	»
Réserve pour dépenses extraordinaires et impré- vues.....	500	»
	<hr/>	
	16.430 ^f	»
Excédent de nos recettes.....	10	76
	<hr/>	
	16.440 ^f	76
	<hr/>	

Je suis heureux d'avoir pu encore vous présenter un budget en équilibre, quoique balançant par un excédent bien minime.

Dans le chapitre des recettes, vous avez retenu les diverses subventions s'élevant ensemble à 3,000 fr., allouées par le Conseil général pour la destruction des hannetons.

Sans préjuger les décisions que prendra le Comice lorsque le hannetonnage viendra à l'ordre du jour, persuadé que le Comice ne pouvait se désintéresser dans une question aussi importante, j'ai cru devoir faire figurer au budget une somme de 500 fr. pour sa part contributive dans les primes à accorder pour la destruction des hannetons et couvrir les frais de publicité et de la Conférence projetée.

Après avoir examiné avec soin tous les chapitres de nos diverses dépenses et avoir réduit les frais généraux autant que j'ai pu le faire, pour cette année, il ne me paraît pas permis, vu les ressources prévues, de pouvoir consacrer une somme supérieure à 3,950 fr. pour les diverses récompenses à distribuer à l'agriculture et à l'élevage.

Cette somme pourrait toutefois devenir plus importante si,

comme nous devons l'espérer, le Comice agricole de l'arrondissement où se tiendra le prochain Concours veut bien nous accorder une généreuse subvention pour concourir avec nous dans les récompenses à donner, comme l'a fait cette année le Comice de Saint-Etienne-de-Mont-Luc, à qui nous adressons tous nos remerciements pour sa libéralité, et son généreux concours.

Les comptes que je viens de porter à votre connaissance ont été soumis, avec pièces à l'appui, à votre Commission des finances qui, après examen, les a trouvés exacts.

Si vous n'avez pas d'objections à formuler, je viens vous prier de vouloir bien les approuver.

EXPOSÉ DE LA SITUATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

PAR M. GAUCHET.

MESSIEURS,

Pendant l'année écoulée, si votre bibliothèque n'a pas encore vu ses rayons se garnir aux souhaits de vos bibliothécaires, du moins a-t-elle reçu quelques ouvrages nouveaux d'enseignement agricole toujours vivement goûtés pour les notions essentielles et précises qu'ils renferment. Et puis, Messieurs, les livres de fond et les publications périodiques se présentent maintenant à vous sous une reliure qui en assure la conservation et en facilite l'usage : ce sont là, sans doute, des améliorations réelles que nous constatons avec satisfaction.

Mais l'importance que prend chaque jour votre Comice central exige plus encore. En effet, Messieurs, les projets que vous élaborez ici avec autant d'intelligence que de

dévouement nécessitent des documents indispensables. Aussi votre laborieuse Commission de viticulture est-elle venue souvent, au cours de 1889 et malheureusement parfois en vain, faire appel aux connaissances de votre bibliothèque pour la guider dans la grande et féconde mission qu'elle s'est donnée de reconstituer notre vignoble départemental en plants américains.

Tout est nouveau pour nous dans cette voie, aussi les observations de nos malheureux devanciers aux prises de longue date déjà avec le redoutable insecte, seraient-elles précieuses et éviteraient-elles bien des mécomptes. Il vous appartient, Messieurs, d'en faire bénéficier le Comice central en procurant à nos zélés collaborateurs l'enseignement d'une triste expérience et en offrant à vos différents services les moyens de faire la lumière sur toutes les cruelles éventualités de l'heure présente.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMICE
PENDANT L'ANNÉE 1889

PAR M. V. DEZAUNAY.

MESSIEURS,

Avant de vous faire le compte rendu des travaux du Comice pendant l'année écoulée, je dois accomplir, tout d'abord, un impérieux devoir.

Je dois au moins quelques mots à ceux de nos collègues que la mort nous a enlevés.

M. de Bousineau, notaire à Carquefou, a succombé, il y a peu de temps. Vous lui devez de précieux enseignements sur les pommiers de boutures avec lesquels il a créé tout un verger. Toujours prêt à rendre service, vous étiez toujours

assuré de trouver près de lui un accueil sympathique et désintéressé.

M. Delamare n'est plus. Vous n'avez pas oublié qu'il fut un des premiers à vous signaler les dégâts causés aux blés par l'anguillule. Sur ce sujet, il vous a communiqué un savant et instructif travail.

Pour toutes les questions de droit administratif, vous aviez recours au savoir de M. Ménard, et vous étiez assurés de trouver, dans cet esprit sage et clairvoyant, une solution précise aux questions que vous lui posiez. Hélas ! la mort vous a encore enlevé ce collègue estimé et regretté de tous.

Enfin, nous avons perdu M. Herbelin, professeur à l'École de Médecine. Depuis la création du Bulletin, M. Herbelin faisait partie du Comité de rédaction, et pendant plusieurs années il y rédigea avec savoir la Revue bibliographique. Cultivateur dans les communes de Bouvron et de Sucé, il joignait la pratique à la science et c'était toujours avec une réelle autorité qu'il faisait connaître le résultat de ses observations. Atteint depuis quelque temps par la maladie, il fut obligé d'abandonner la Revue bibliographique ; mais il trouvait toujours assez de force pour assister aux réunions du Comice dont il était un des membres les plus anciens et les plus dévoués.

En payant à nos collègues décédés un juste tribut de reconnaissance, nous sommes convaincus d'être l'expression des sentiments unanimes du Comice.

Les travaux du Comice ont été, cette année, plus nombreux que les années précédentes, ainsi que vous pouvez le constater par le nombre de pages du Bulletin qui, en 1889, a atteint le chiffre de 547.

M. Pihier-Géraudière sollicita, en dehors de toute attribution de récompense, une visite de son exploitation située dans

la baie de Bourgneuf. Une Commission nommée pour visiter l'exploitation de M. Géraudière vous présenta un compte rendu de sa visite.

Son rapporteur, M. Bouscasse, après avoir signalé les améliorations entreprises sur le domaine du Collet, vous fit ressortir tout le parti qu'on peut tirer de certains terrains sablonneux beaucoup trop délaissés. Il vous signala les plantations de vigne en voie de formation dans des terrains naguère absolument incultes.

En demandant la visite de son exploitation, M. Géraudière a eu une excellente idée que nous serions heureux de voir plus souvent mise en pratique. En effet, beaucoup d'exploitations qui ne croient pas devoir se présenter à la Commission de visite des prix culturaux, restent absolument ignorées, alors qu'il serait intéressant et utile de signaler les efforts et les améliorations qui y sont faits.

Dans le même ordre d'idées, M. Bouscasse vous a fait connaître les résultats obtenus par votre collègue, M. Tenaud, par la fixation de vases au moyen de roseaux. Plantés convenablement sur les bords de la Loire, ceux-ci ont retenu les vases du fleuve et celles-ci en s'élevant progressivement ont fini par constituer des prairies d'excellent revenu.

Les analyses faites par M. Andouard sur un chou navet d'un volume excessif l'ont amené à reconnaître que la qualité laissait beaucoup à désirer, et d'accord avec la pratique, il vous a conseillé de ne pas rechercher dans les plantes un développement exagéré.

Les essais des variétés nouvelles de blés ont été continués sur les champs de démonstration. Des rapports faits sur ce sujet, il paraît résulter que le blé Dattel serait susceptible de s'acclimater dans notre région.

Sur la même question, M. le C^{te} de Juigné communiqua au Comice le résultat des essais que depuis 1874 il poursuit

sur son domaine du Bois-Rouaud. Ces essais l'ont amené à adopter le blé Red-Chaff, comme étant celui qui donne les meilleurs résultats sur les terres de son domaine.

Le Conseil général vous ayant voté une subvention de 500 fr. pour la pomologie, un concours spécial a été organisé en octobre dernier pour récompenser les plus belles collections de pommes et les cidres et eaux-de-vie les mieux réussis. D'autre part, une Commission spéciale s'est occupée de la recherche des meilleures variétés de pommes à cidre de la Loire-Inférieure, et déjà vous pouvez voir dans la vitrine un commencement de collection de pommes moulées.

Sur le même sujet, M. Andouard vous a communiqué les analyses qu'il a effectuées des pommes de la Loire-Inférieure. Il vous a également donné la description d'un verger modèle créé dans la Seine-Inférieure. Il vous a donné la liste des fruits dont se composait ce verger et y a joint leur analyse afin de permettre de bien reconnaître la valeur de chaque variété.

La vigne et ses maladies ont occupé une grande partie de vos séances.

M. de Clervaux vous a fait un exposé très complet de la situation du vignoble de la Loire-Inférieure, comparant les rendements de la vigne dans le Midi de la France avec ceux obtenus dans notre département.

Préoccupé de la reconstitution de notre vignoble, il vous a fait saisir tout l'intérêt qu'il y aurait à créer une pépinière de vignes exotiques où les viticulteurs pourraient venir se procurer les plants nécessaires à la reconstitution de leur vignoble.

La question vous a paru tellement intéressante que vous avez de suite nommé une Commission permanente de viticulture. Celle-ci, après avoir étudié à fond la question, a fait auprès du Conseil général les démarches nécessaires pour

la baie de Bourgneuf. Une Commission nommée pour visiter l'exploitation de M. Géraudière vous présenta un compte rendu de sa visite.

Son rapporteur, M. Bouscasse, après avoir signalé les améliorations entreprises sur le domaine du Collet, vous fit ressortir tout le parti qu'on peut tirer de certains terrains sablonneux beaucoup trop délaissés. Il vous signala les plantations de vigne en voie de formation dans des terrains naguère absolument incultes.

En demandant la visite de son exploitation, M. Géraudière a eu une excellente idée que nous serions heureux de voir plus souvent mise en pratique. En effet, beaucoup d'exploitations qui ne croient pas devoir se présenter à la Commission de visite des prix culturaux, restent absolument ignorées, alors qu'il serait intéressant et utile de signaler les efforts et les améliorations qui y sont faits.

Dans le même ordre d'idées, M. Bouscasse vous a fait connaître les résultats obtenus par votre collègue, M. Tenaud, par la fixation de vases au moyen de roseaux. Plantés convenablement sur les bords de la Loire, ceux-ci ont retenu les vases du fleuve et celles-ci en s'élevant progressivement ont fini par constituer des prairies d'excellent revenu.

Les analyses faites par M. Andouard sur un chou navet d'un volume excessif l'ont amené à reconnaître que la qualité laissait beaucoup à désirer, et d'accord avec la pratique, il vous a conseillé de ne pas rechercher dans les plantes un développement exagéré.

Les essais des variétés nouvelles de blés ont été continués sur les champs de démonstration. Des rapports faits sur ce sujet, il paraît résulter que le blé Dattel serait susceptible de s'acclimater dans notre région.

Sur la même question, M. le C^{te} de Juigné communiqua au Comice le résultat des essais que depuis 1874 il poursuit

sur son domaine du Bois-Rouaud. Ces essais l'ont amené à adopter le blé Red-Chaff, comme étant celui qui donne les meilleurs résultats sur les terres de son domaine.

Le Conseil général vous ayant voté une subvention de 500 fr. pour la pomologie, un concours spécial a été organisé en octobre dernier pour récompenser les plus belles collections de pommes et les cidres et eaux-de-vie les mieux réussis. D'autre part, une Commission spéciale s'est occupée de la recherche des meilleures variétés de pommes à cidre de la Loire-Inférieure, et déjà vous pouvez voir dans la vitrine un commencement de collection de pommes moulées.

Sur le même sujet, M. Andouard vous a communiqué les analyses qu'il a effectuées des pommes de la Loire-Inférieure. Il vous a également donné la description d'un verger modèle créé dans la Seine-Inférieure. Il vous a donné la liste des fruits dont se composait ce verger et y a joint leur analyse afin de permettre de bien reconnaître la valeur de chaque variété.

La vigne et ses maladies ont occupé une grande partie de vos séances.

M. de Clervaux vous a fait un exposé très complet de la situation du vignoble de la Loire-Inférieure, comparant les rendements de la vigne dans le Midi de la France avec ceux obtenus dans notre département.

Préoccupé de la reconstitution de notre vignoble, il vous a fait saisir tout l'intérêt qu'il y aurait à créer une pépinière de vignes exotiques où les viticulteurs pourraient venir se procurer les plants nécessaires à la reconstitution de leur vignoble.

La question vous a paru tellement intéressante que vous avez de suite nommé une Commission permanente de viticulture. Celle-ci, après avoir étudié à fond la question, a fait auprès du Conseil général les démarches nécessaires pour

obtenir une subvention indispensable pour l'établissement d'une pépinière. Ses efforts ont été couronnés de succès et le Conseil général vous a voté pour la création d'une pépinière une somme de 4,000 fr.

Depuis, votre Commission de viticulture n'est point restée inactive, bien loin de là ; son vaillant et infatigable Secrétaire s'est mis à l'œuvre et déjà il a rassemblé presque tous les éléments nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise. Sous peu, M. de Clervaux vous apportera une solution pratique pour la création de la pépinière.

Toujours sur la question des vignes, M. Cassard vous a entretenus du mauvais état de végétation de notre vignoble. Rapprochant ce fait de celui du déboisement des terres, il s'est demandé si la disparition des arbres, qui constituaient des rideaux contre les grands vents, ne serait pas une des causes des maladies de la vigne.

En réponse à cette idée, M. Chabrier vous a fait un exposé théorique de la question du déboisement en général. Après avoir rappelé que certaines contrées jadis très fertiles sont devenues absolument arides, par suite du déboisement, il a examiné les avantages que le boisement procure à la végétation en général. Sans prendre précisément de conclusion, il a mis à votre disposition des éléments qui feront naître chez beaucoup d'entre vous des réflexions nouvelles sur le rôle des arbres dans la végétation.

M. Andouard a pensé que la régénération de la vigne pourrait bien être aidée par des fumures mieux appropriées aux exigences de cette culture, et il vous a engagé à essayer les engrais chimiques. Il prie instamment tous les expérimentateurs de lui transmettre les résultats bons ou mauvais qu'ils auront obtenus.

Dans son rapport sur les travaux de la Station agronomique, M. Andouard est heureux de constater la progression toujours

croissante des analyses demandées par la culture. Il exprime l'espoir que ce courant favorable ne s'arrêtera pas. De son rapport, il résulte que la qualité des phosphates et des noirs s'est sensiblement améliorée et que les scories de déphosphoration paraissent jouir d'une certaine vogue.

A l'occasion du concours annuel, M. de Lambilly, rapporteur de la Commission de visite des fermes, a présenté un remarquable travail. Après avoir exprimé le regret qu'aucun concurrent ne se soit présenté dans une certaine partie de l'arrondissement de Saint-Nazaire, il passe en revue les exploitations de chaque lauréat en y ajoutant de judicieuses réflexions. Il termine en recommandant l'emploi abondant, presque immodéré, des phosphates dont les effets sont si appréciables dans nos terres.

Dans un exposé plein de verve, M. Peigné-Libeau vous a rendu compte de la distribution des prix qui eut lieu à Saint-Etienne.

Comme vous le voyez, l'année 1889 a été fertile en travaux utiles et vos séances n'ont pas été sans intérêt.

Nous n'avons qu'un regret, celui de ne pas voir un plus grand nombre de nos membres prendre part aux réunions. Et pourtant combien sont nombreux, parmi nous, ceux qui pourraient, par leur expérience et leur savoir, apporter ici des enseignements dont nous profiterions tous.

Dans le courant de l'année, vous avez procédé à un certain nombre d'admissions ; espérons que parmi ces nouveaux membres à qui nous souhaitons la bienvenue, nous trouverons d'utiles collaborateurs. En tous cas, nous sommes certains, dès aujourd'hui, de n'y rencontrer que de bons et dévoués collègues. De leur côté, ils peuvent être assurés de trouver dans le Comice une assemblée sympathique ouverte à tous et n'ayant qu'un seul et unique objectif : être utile à la classe

la plus nombreuse et la plus intéressante des travailleurs, à la classe des cultivateurs.

CHRONIQUE AGRICOLE

Par A. ANDOUARD.

Si l'on en excepte quelques jours froids, au début, le mois de janvier a été doux, humide et brumeux, avec une série de tempêtes parfois assez violentes. Les terres sont très mouillées et presque tous les travaux des champs sont suspendus.

La moyenne de la température a été beaucoup trop élevée pour la saison. Il en résulte un mouvement de sève général et prématuré, favorable aux choux, aux navets, aux trèfles, excessif et périlleux peut-être pour les céréales et pour d'autres végétaux. La vigne pleure sous le couteau du vigneron; c'est trop vite; on peut craindre que l'évolution des bourgeons n'en souffre plus tard.

Malgré la belle apparence dominante, quelques agriculteurs se plaignent d'avoir des blés grêles et clairs, même dans des terres bien fumées. Avec toute raison, sans doute, ils attribuent cet insuccès à la mauvaise qualité de la semence, qui provenait de blés versés de bonne heure et, par suite, mûris dans des conditions défectueuses. Rien ne démontre mieux l'importance qu'on doit attacher au choix des semences.

Dans le centre du vignoble, la taille de la vigne est faite aux deux tiers. Il s'en faut que le bois soit bon partout; il n'a de valeur que là où le sulfatage avait été soigneusement et hâtivement pratiqué. Le fait saute aux yeux; va-t-il enfin convaincre le vigneron? C'est plus que douteux. Les gelées de septembre dernier ont contribué aux dommages éprouvés

par les sarments ; on leur attribuera tout le mal, sans vouloir convenir que les vignes traitées ont été épargnées.

Il reste bien peu de racines fourragères à l'étable ; par bonheur, les choux et le foin sont abondants. Les animaux ne supportent pas de privations et le cultivateur les soigne d'autant plus volontiers, que la vente en est fructueuse en ce moment. Les vaches en lait sont toujours à gros prix et les bœufs d'attelage ont augmenté de près d'un quart, dans les dernières foires. Si ces cotes se maintiennent, elles compenseront un peu le déficit occasionné par la dernière récolte ; espérons qu'il en sera ainsi. Un bruit qui se généralise est celui de la fréquence des avortements des vaches. Certaines étables sont très rudement frappées depuis quelques mois. Il est probable que le foin de 1888 contenait une forte proportion d'ergot, dont les redoutables propriétés se sont fait sentir quand les animaux ont dû abandonner les prairies.

Les affaires sont toujours pénibles sur les vins. La demande est à peu près nulle, d'où des cours presque dérisoires pour tout ce qui manque un peu de qualité.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Petite bibliothèque du Progrès agricole. — M. Raquet, l'intelligent directeur du *Progrès agricole* d'Amiens, a eu l'heureuse pensée de fonder, sous le même titre, une bibliothèque agricole destinée aux cultivateurs. Les brochures qui composent cette bibliothèque sont dues à des plumes expérimentées et écrites avec une simplicité familière qui n'exclut ni la science, ni le talent. Elles ont pour titres :

Du choix et de l'alimentation des vaches laitières, par M. Doyen, professeur départemental d'agriculture de Meurthe-et-Moselle ;

Les prairies temporaires à base de graminées, par M. Garola, directeur de la Station agronomique d'Eure-et-Loire ;

Guide pratique pour l'achat et l'emploi des engrais commerciaux, par M. Gaillot, directeur du laboratoire agronomique de Béthune ;

Guide pratique pour la vente de la betterave à sucre, par MM. Gaillot et Raquet ;

Almanach du Progrès agricole, par M. Raquet.

Dans tous ces opuscules, qui doivent être suivis de plusieurs autres, les cultivateurs trouveront les renseignements les plus précis et les conseils les meilleurs, sur les sujets traités. Il serait difficile de dire aussi bien et aussi brièvement tout ce qu'il importe de connaître pour bien diriger l'étable ou la culture. Nous ne saurions trop engager les intéressés à lire la bibliothèque du Progrès agricole, ils y trouveront à la fois plaisir et profit. Chaque brochure est vendue 30 centimes, à la librairie du Progrès agricole, rue des Trois-Cailloux, 23, à Amiens.

VITICULTURE.

Production des vins et des cidres, en 1889.

— Elle a été faible dans la Loire-Inférieure : 372,000 hectolitres de vin, au lieu de 1,116,000 hectolitres en 1888 ; soit une diminution de 744,000 hectolitres.

Pour le cidre la perte est bien plus grande encore : en 1888, nous avons fabriqué 290,000 hectolitres ; l'an dernier, 48,600 hectolitres seulement ; c'est environ le sixième de la production antérieure. (*Bull. de statist. et de législ. comp.*)

Guide pour le greffage des vignes. — M. Girerd

vient de publier sous ce titre (1) une brochure que recommande au vigneron son style simple autant que sa clarté. Orné de nombreuses gravures, ce petit livre a sa place marquée partout où l'on s'occupe du greffage des vignes. Il est accessible à toutes les intelligences. (*J. de l'agr.*)

Transport des vins. — On utilise aujourd'hui, pour la circulation du vin, des réservoirs en toile, de fabrication anglaise. Quatre de ces réservoirs chargent un wagon. Leur transport, de Milan à Lucerne, a coûté 548 fr. 93 c.; en fûts, le même poids de vin eut coûté 600 fr. Le retour des réservoirs a été bien plus économique encore : on a payé 21 fr. 05 c. seulement pour leur port en *grande vitesse* ; pour les tonneaux vides correspondant à une même capacité, on aurait payé 130 fr. en *petite vitesse*. Le seul inconvénient de ces sacs réservoirs a été de communiquer au vin une légère saveur de caoutchouc, que l'on espère voir disparaître à l'usage. (*J. de l'agr.*)

Traitement du mildiou : verdet et sulfate de zinc. — M. Bencker propose de substituer au sulfate de cuivre l'*acétate* du même métal, ou *verdet*, en employant, par hectolitre d'eau, 1^k,500 du verdet pour les deux premiers traitements, et 1 kil. seulement pour le troisième. S'il fallait dépasser ce nombre de traitements, les suivants seraient faits à raison de 330 gram. de verdet par hectolitre. D'après M. Convert, professeur à l'école nationale d'agriculture de Montpellier, les résultats ont été aussi satisfaisants qu'avec la bouillie bordelaise. Le verdet adhère bien aux feuilles et il offre l'avantage de ne pas engorger les appareils ; la seule objection à son adoption est qu'il n'a pas encore été employé un grand nombre de fois.

M. Galtayries engage à faire l'essai du *sulfate de zinc*.

(1) Librairie Vitte et Perrussel, Lyon ; prix : 1 fr. 75 c.

Il s'en est servi lui-même, sur du Jacquez, à une dose probablement égale à celle du sulfate de cuivre et qu'il n'indique pas ; le zinc a paru agir comme le cuivre, sans que le résultat soit décisif. M. Galtayries demande des expériences nouvelles. (J. d'agr. prat.)

AGRICULTURE.

Le pain étranger. — Voici les quantités de pain étranger importées pendant l'année 1889, comparées avec celles des deux années précédentes ; nous y laissons figurer le biscuit de mer dans une proportion de deux cents quintaux par mois.

	1889	1888	1887
	qx métr.	qx métr.	qx métr.
1° Biscuit de mer.....	2.400	2.400	2.400
2° Pain.....	278.125	124.508	44.361
Totaux.....	280.525	126.908	46.761

Ces 278,125 quintaux de pain entrés depuis le 1^{er} janvier dernier, représentent l'équivalent de 213,942 quintaux de farine qui sont entrés en France au droit de 1,20 par 100 kilos, au lieu de celui de 8 francs qu'ils devraient payer.

PARTIE OFFICIELLE.

L'agriculture dans les écoles primaires. —

Un concours est ouvert en 1890, conformément à l'arrêté suivant du Ministre de l'instruction publique :

Il sera décerné, en 1890, des prix spéciaux aux trente instituteurs ou institutrices primaires publics qui auront donné,

avec le plus de zèle et de succès, d'une manière théorique et pratique, l'enseignement agricole et horticole à leurs élèves.

Ces prix, consistant en médailles d'argent, accompagnées d'une somme variable de 100 à 300 francs, seront décernés sur le rapport motivé des Préfets.

La liste des lauréats sera arrêtée par une commission composée de représentants des ministères de l'instruction publique et de l'agriculture

Les propositions des Préfets devront parvenir au ministère de l'instruction publique avant le 1^{er} octobre 1890.

Récolte des herbes marines. — Un décret daté du 28 janvier, rendu sur le rapport du Ministre de la marine, réglemente comme il suit la récolte des herbes marines :

Art. 1^{er}. — L'article 2 du décret du 8 février 1868 et les dispositions du décret du 31 mars 1873 sont abrogés et remplacés par les articles suivants :

« Art. 2. — La récolte des goëmons de rive appartient aux habitants des communes riveraines et aux propriétaires de terres cultivées situées dans ces communes, lorsqu'ils sont de nationalité française ou admis à domicile en France, sous les conditions suivantes :

» Tout habitant qui réside dans la commune depuis six mois a le droit de participer à cette récolte.

» Les propriétaires de terres cultivées situées dans les communes du littoral ont droit à la récolte du goëmon de rive sans être tenus de justifier du fait d'habitation lorsque ces terres ont une contenance de 15 ares au moins et qu'elles sont exploitées par eux. Cependant, pour les propriétés indivisibles ou communes, ce droit n'appartient qu'aux copropriétaires dont la part dans les terres cultivées faisant partie de la propriété totale est, en surface, au moins de 15 ares.

» Art. 2 bis. — Les propriétaires non habitants admis à la

récolte doivent présenter leurs titres de propriété dûment enregistrés.

» Ils peuvent exercer leur droit non seulement par eux-mêmes, mais, de plus, par leurs conjoints et par leurs enfants légitimes habitant avec eux. Toute autre personne employée par eux doit être habitante de la commune riveraine.

» Art. 2 *ter*. — Les personnes n'habitant pas les communes riveraines qui se trouveraient déchuës, en vertu des articles précédents 2 et 2 *bis*, du droit qu'elles possèdent de participer à la récolte, notamment celles qui sont propriétaires dans les dites communes de parcelles d'une contenance inférieure à 15 ares, continuent à jouir de ce droit, mais seulement à titre viager.

» Elles pourront l'exercer suivant les conditions prévues au 2^e paragraphe de l'article 2 *bis*.

» Dans tous les cas, ce droit viager n'existera que si les terres qui le confèrent sont cultivées, et si les titres de propriété invoqués ont une date certaine, antérieure à la promulgation du présent décret. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU PETIT-PORT.

MOIS DE JANVIER 1890.

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE RAMENÉE A LA TEMPÉRATURE ZÉRO ET AU NIVEAU DE LA MER. — Moyenne du mois, 766^{mm}. Minimum absolu, 745^{mm},3 le 25 à 7 h. du matin. — Maximum, 777^{mm} le 30 à 1 h. du matin.

TEMPÉRATURE. — Temps froid jusqu'au 4. puis relativement doux le reste du mois. Moyennes des minima, —2° du 1^{er} au 3; 5°,4 du 4 au 31; pour le mois, 4°,9. Moyennes des maxima, 2°,6 du 1^{er} au 3; 11°,6 du 4 au 31; pour le mois, 10°,4.

Température moyenne du mois : 7°,3. Thermomètre placé au niveau d'un sol gazonné, moyenne des températures minima, 2°,7; les températures les plus basses atteintes par ce thermomètre ont été, -5°,6 le 1^{er}, -4°,1 le 2.

NATURE DU TEMPS. — Ciel généralement très nuageux ou couvert pendant tout le mois, sauf quelques jours assez clairs du 25 au 30.

SOLEIL. — Le soleil a paru environ 63 heures distribuées en 17 jours; nombre d'heures de soleil marquées par l'héliographe, 48.

BROUILLARDS. — Du 8 au 12 brouillard ou bruine presque continuel. Brouillard le 14, de 7 h. à 11 h. du matin; le 17, de 8 h. du matin à minuit.

HALO, le 30, à 7 h. du soir.

ECLAIRS dans la soirée du 20.

NOMBRE D'HEURES DE PLUIE forte ou assez forte, 17; faible ou assez faible, 20; négligeable, 25 environ.

HAUTEUR D'EAU TOMBÉE : 82^{mm},5. — Evaporation : 15^{mm}.

VENT. — Direction générale d'entre N. et E. du 1^{er} au 3; d'entre S.-E. et S.-O. du 4 au 22; d'entre S. et S.-O. du 23 au 28; puis d'entre N. et E. jusqu'au 31.

Le Directeur de l'Observatoire,

L.-E. LAROCQUE.

FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

MARS. — 1 Bouguenais, Frossay, Sainte-Luce. — 2 Guérande. — 3 Bourgneuf. — 4 Ancenis, Saint-Etienne-de-Mont-Luc. — 5 Le Pellerin. — 8 Cheix, La Plaine, Héric. — 10 Rouans, Sautron. — 13 Les Touches. — 14 Le Cellier. — 15 Nantes. — 17 Fay. — 19 Saint-Père-en-Retz, Teillé. — 20 Bouvron. — 21 Haute-Goulaine, Saint-Etienne-de-Mer-Morte. — 23 Port-Saint-Père, Treillières. — 24 Les Sorinières. — 25 Pornic, Doulon. — 26 Blain à Saint-Emilien-de-L'Eraudais. — 28 Couéron. — 30 Rezé à Ragon, Saint-Même.

1^{er} lundi, Vallet, Ligné, La Planche. — 2^e lundi, Touvois, Sorinières, Saint-Fiacre. — 3^e lundi, Vieilleville. — 1^{er} mardi, Bignon, Riaillé, St-Etienne-de-Mont-Luc, St-Colombin. — 2^e mardi, Boussay, Derval, Loroux-Bottereau, Paimbœuf, Ste-Pazanne. — 3^e mardi, Saint-Mars-la-Jaille, Legé. — 4^e mardi, La Meilleraye, Varades. — 2^e mercredi,

Guémené-Penfao, Saint-Philbert. — 1^{er} jeudi, Ancenis. — 2^e jeudi, Aigrefeuille. — 3^e jeudi, La Chapelle-Heulin. — 1^{er} vendredi, Nort. — 1^{er} lundi de Carême, Donges. — Le lundi après la Mi-Carême, Herbignac, Le Temple, Vallet à Montrevaux. — Le mardi, après la Mi-Carême, Saint-Julien-de-Vouvantes, Sion, Pierrie. — Le mardi après le 25, Arthon. — Le jeudi après la Mi-Carême, Camphon. — Le samedi après la Mi-Carême, Guémené-Penfao. — Dernier mardi, La Regrippière. — 2^e jeudi de Carême, Quilly. — La veille de la Mi-Carême, Savenay. — Le jour de la Mi-Carême, Pontchâteau.

MM. les Maires sont priés de signaler les erreurs ou omissions qui pourraient s'être glissées dans l'indication des foires et marchés.

Le Gérant,

J. NORMAND PÈRE.

Biphosphated Guano Company limited (de Londres)



MONO-PHOSPHO-GUANO
PHOSPHO-GUANO ANGLAIS
 ET SUPERPHOSPHATES ANGLAIS

Dosage et qualité garantis.

GUANOS DU PÉROU
 purs et livrés sous le plomb d'origine.

THEBAUD-PORTEAU

(Membre du Comice agricole.)

40, boulevard Delorme, à NANTES.